

PLAN DE DÉVELOPPEMENT



Qualité de vie

Municipalité rurale et paisible

Grands espaces

Dynamique avec des services de proximité

Monde agroalimentaire

Riche en patrimoine

**MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE**

2023-2028

L'énoncé de vision de notre collectivité

Nous déploierons les efforts collectifs nécessaires afin que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière demeure une collectivité dynamique, attrayante et dotée des commodités pour assurer le plein développement des individus, des familles des organismes socio-économiques et des entreprises dans un contexte de développement durable.

Les objectifs par domaine

Collectivité, p. 5

Objectifs :

1. Promouvoir les atouts attractifs de la municipalité : qualité de vie, grands espaces, proximité des services de la Ville de La Pocatière.
2. Évaluer les besoins des citoyens et les actions possibles pour améliorer la qualité de vie des familles et des personnes âgées.
3. Favoriser les interactions sociales et la tenue d'activités communautaires.
4. Promouvoir les réalisations de la municipalité, des comités, des organismes et des citoyens engagés.
5. Encourager une cohabitation harmonieuse des citoyens en prenant en compte les réalités de la profession de producteur agricole.
6. Évaluer des actions retenues dans les plans et les politiques.

Services municipaux, p. 7

Gestion des finances publiques, p. 7

Objectif :

1. Veiller à une saine gestion des finances publiques de la municipalité.

Sécurité publique et civile, p. 8

Objectif :

1. Assurer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la municipalité.

Infrastructures municipales, p. 10

Objectifs :

1. Moderniser les infrastructures aux édifices municipaux.
2. Finaliser l'acquisition de la Gare de VIA Rail Canada, en effectuer l'entretien et contribuer à la promotion du transport par train.
3. Répondre aux besoins en infrastructures souterraines dans les secteurs résidentiels.
4. Offrir des possibilités d'établissement dans un parc bioalimentaire.

Réseau routier, p. 11

Objectifs :

1. Assurer le maintien du réseau routier et son développement en fonction des ressources financières disponibles.
2. Assurer le maintien et développer des infrastructures de qualité permettant la mobilité des différents usagers dans un contexte de développement durable.

Environnement, p. 12

Objectifs :

1. Collaborer à la diminution des coûts économiques et écologiques des services de collecte des matières résiduelles.
2. Régulariser les problèmes liés à l'environnement en relation à : la qualité de l'eau, la qualité des sols, la conformité des installations septiques.
3. Maintenir l'entente de fourniture en eau potable et traitement des eaux usées entre la Municipalité et la Ville de La Pocatière.

Culture, loisirs et tourisme, p. 14

Objectifs :

1. Préserver l'accès pour les résidents de Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux infrastructures et aux services de loisirs de la Ville de La Pocatière au même coût que les résidents de la Ville de La Pocatière.
2. Collaborer à une diffusion efficace de l'information sur la vie culturelle de notre milieu et des alentours.
3. Collaborer au développement et à la promotion des services de La Mosaique- Bibliothèque de La Pocatière.
4. Collaborer au développement de l'offre culturelle municipale et intermunicipale.
5. Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager.
6. Promouvoir les installations de plein air et de loisir de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
7. Assurer une traverse sécuritaire de la Route 132 au niveau de la halte routière municipale.
8. Développer l'attrait de la halte routière municipale.
9. Assurer la pérennité du parc du Petit Ruisseau.
10. Développer un parc de quartier incluant des aires de jeux pour les jeunes dans le secteur Ouest de la Municipalité (secteur de la rue Saint-Louis).

Économie diversifiée, p. 19

L'agriculture et le bioalimentaire, p. 19

Objectifs :

1. Favoriser la croissance des entreprises et des organismes dans le secteur bioalimentaire.
2. Être à l'affût des potentiels de développement pour le secteur agricole et bioalimentaire.

Développement résidentiel, p. 21

Objectifs :

1. Compléter ce qui est autorisé dans le schéma d'aménagement (zone blanche à compléter).
2. Promouvoir la construction domiciliaire sur les îlots déstructurés.
3. Sensibiliser les citoyens à l'importance de l'installation de lampadaires projetant vers le sol (et non vers le ciel).

L'industrie légère, le commerce et les services, p. 22

Objectifs :

1. Contribuer au développement économique du milieu.
2. Favoriser l'arrivée de nouveaux résidents en collaborant avec d'autres organismes pour aider à combler les besoins de main-d'œuvre.



Collectivité

Enjeu : Assurer le dynamisme et l'attractivité de la municipalité par l'engagement des citoyens, des organismes et des entreprises.

Axes de développement :

- *S'appuyer sur les atouts attractifs de la municipalité : qualité de vie, grands espaces, proximité des services, sentiment d'évasion;*
- *Développer une vie de quartier où nous pouvons élever une famille en toute sécurité (des personnes et des biens) à l'abri des préjugés;*
- *Développer des services de soutien à la collectivité afin de répondre aux besoins des citoyens et des familles, des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite et du transport collectif;*
- *Accroître et maintenir la solidarité entre les producteurs agricoles et la population.*

Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Promouvoir les atouts attractifs de la municipalité : qualité de vie, grands espaces, proximité des services de la Ville de La Pocatière et sentiment d'évasion.	1.1	Augmenter la visibilité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière dans les différents médias.	En continu	Municipalité	
		1.2	Poursuivre la production du communiqué municipal mensuel.	Mensuel	Médias	
		1.3	Mettre à jour l'information sur le site Internet.	En continu	Municipalité	
2.	Évaluer les besoins des citoyens et les actions possibles pour améliorer la qualité de vie des familles et des personnes âgées.	2.1	Demeurer à l'écoute des préoccupations des citoyens et assurer une communication régulière avec les moyens de communication.	En continu	Municipalité	
		2.2	Réaliser la mise à jour de la politique pour les familles et pour les personnes âgées.	2023-2024	Comité des familles et des personnes âgées Espace-Muni	
3.	Favoriser les interactions sociales et la tenue d'activités communautaires.	3.1	Utiliser les lieux publics (la salle municipale, le parc du Petit Ruisseau et la halte routière) pour la tenue éventuelle d'évènements spéciaux.	2023-2028	Municipalité	
		3.2	Réaliser certaines activités municipales : activités au Boisé Beaupré, fête des	Chaque année ou selon les besoins	Municipalité Ville de La Pocatière	

			nouveaux arrivants, la soirée sociale des citoyens suite à la séance du dépôt du budget, Fête des voisins, remise de plans d'arbre (Mois de l'arbre).		Espace-Muni	
4.	Promouvoir les réalisations de la municipalité, des comités, des organismes et des citoyens engagés.	4.1	Utiliser les moyens de communication à la disposition de la municipalité.	En continu	Municipalité	
		4.2	Participer aux évènements ou concours dont le but est d'honorer des actions, des réalisations, des organismes, des comités de citoyens ou des citoyens engagés.	2023-2028	Municipalité	
		4.3	Organiser une fête des bénévoles et des activités informelles répondant aux attentes de ceux-ci, en collaboration avec la Ville de La Pocatière.	2023-2028	Municipalité Ville de La Pocatière	
5.	Encourager une cohabitation harmonieuse des citoyens en prenant en compte les réalités de la profession de producteur agricole.	5.1	Informers les citoyens sur la profession de producteur agricole, les entreprises agricoles et les bons coups.	Minimum d'une fois par an	Municipalité Entreprises agricoles Syndicat local de l'UPA de Kamouraska MRC de Kamouraska	
		5.2	Réaliser une activité de reconnaissance dans le domaine agricole (entre autres ceux qui remportent des prix).	Une fois par an	Municipalité Entreprises agricoles Syndicat local de l'UPA de Kamouraska MRC de Kamouraska	
		5.3	Favoriser l'interaction et les échanges fructueux entre la profession de producteur agricole et les citoyens.	En continu	Municipalité Syndicat local de l'UPA de Kamouraska MRC de Kamouraska	
6.	Évaluer les actions retenues dans les plans et les politiques.	6.1	Assurer un bilan annuel du plan de développement, un suivi des politiques et en informer les citoyens.	Chaque année	Municipalité MRC de Kamouraska Organismes	
		6.2	Réaliser une mise à jour du plan de développement.	2028	Municipalité MRC de Kamouraska Organismes et citoyens	

Services municipaux

Enjeu : Assurer des services de qualité en fonction des besoins de la collectivité et de la capacité financière de la municipalité.

Axes de développement :

- Être à l'écoute des besoins des citoyens;
- Développer les services municipaux selon les priorités définies par la collectivité et le conseil municipal;
- Assurer une prestation efficace et efficiente de services dans des conditions professionnelles et sécuritaires;
- Développer les infrastructures municipales adaptées aux besoins et répondant aux normes actuelles.

Gestion des finances publiques						
Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Veiller à une saine gestion des finances publiques de la municipalité.	1.1	Assurer un contrôle des dépenses et une croissance raisonnable des recettes fiscales de la municipalité afin de fournir des services de qualité.	En continu	Municipalité	
		1.2	Maintenir un taux compétitif des taxes municipales pour demeurer attractif, tout en tenant compte de la capacité de payer des citoyens.	Décembre chaque année	Municipalité	
		1.3	Assurer une communication régulière et transparente de l'utilisation des fonds publics par le biais des séances ordinaires du conseil municipal et des différents moyens mis à la disposition de la municipalité.	En continu	Municipalité	

Sécurité publique et civile

Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Assurer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la municipalité.	1.1	Suivi du plan du schéma de couverture de risques incendies et de sécurité publique.	2023-2028	Municipalité MRC de Kamouraska Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière	
		1.2	Maintenir l'entente intermunicipale de service de protection contre les incendies.	2023-2028	Municipalité Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière	
		1.3	Assurer un suivi régulier avec les services de sécurité publique (Sûreté du Québec avec leur service de parrainage).	En continu	Ministère de la Sécurité publique Sûreté du Québec Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Ministère des Ressources naturelles et des Forêts MRC de Kamouraska Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière Croix-Rouge canadienne	
		1.4	Sensibiliser les citoyens quant au respect des règlements sur les nuisances.	En continu	Municipalité	

	1.5	Faire connaître certains éléments du plan de la sécurité civile et le service COMALERTE (un service d'appels d'urgence intelligent de communication et d'alerte pour rejoindre les citoyens).	2023-2028	Municipalité MRC de Kamouraska Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière	
--	-----	---	-----------	---	--

Infrastructures municipales

Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Moderniser les infrastructures aux édifices municipaux.	1.1	Évaluer les travaux à réaliser selon les besoins et les réaliser, dont : <ul style="list-style-type: none"> • La mise à niveau du stationnement municipal; • Le garage; • Les stations de pompage. 	2023-2028	Municipalité	
2.	Finaliser l'acquisition de la Gare de VIA Rail Canada, en effectuer l'entretien et contribuer à la promotion du transport par train.	2.1	Conclure les démarches menant au transfert de propriété.	2023	Municipalité VIA Rail Canada Patrimoine canadien	
		2.2	Évaluer les travaux à réaliser pour assurer la pérennité de la bâtisse (dont la partie extérieure est classée patrimoniale).	2023-2028	Municipalité VIA Rail Canada MRC de Kamouraska Patrimoine canadien	
		2.3	Collaborer aux communications de VIA Rail Canada pour favoriser l'utilisation des services de train.	2023-2028	Municipalité VIA Rail Canada	
3.	Répondre aux besoins en infrastructures souterraines dans les secteurs résidentiels.	3.1	Réaliser une mise à niveau du réseau sanitaire et fluvial dans le secteur des Arpents-Verts (rue des Érables et rue Gendron).	2023-2025	Municipalité Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	
		3.2	Installer un réseau d'égout et fluvial dans le chemin de la Station (et vérifier l'État du réseau d'aqueduc et la nécessité d'en installer un plus récent).	2023-2028	Municipalité Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	
4.	Offrir des possibilités d'établissement dans un parc bioalimentaire.	4.1	Installer un réseau d'aqueduc, d'égout et fluvial et aménager les rues.	2023-2028	Municipalité	
		4.2	Faire la promotion du parc bioalimentaire.	2023-2028	Municipalité Développement économique La Pocatière	

Réseau routier

Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Assurer le maintien du réseau routier et son développement en fonction des ressources financières disponibles.	1.1	Entretien et amélioration du réseau routier existant.	En continu	Municipalité	
2.	Assurer le maintien d'infrastructures de qualité permettant la mobilité des différents usagers dans le contexte d'un développement durable.	2.1	Signaler au MTQ les routes devant être incluses au Plan québécois des infrastructures (PQI).	2023-2028	Municipalité	
		2.2	Assurer un développement du réseau de lumières de rue en fonction des besoins prioritaires (incluant la rue de la Gare) tout en évitant trop d'éclairage en milieu rural.	2023-2028	Municipalité Ville de La Pocatière Hydro-Québec	

Environnement						
Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Collaborer à diminuer les coûts économiques et écologiques des services de collecte des matières résiduelles.	1.1	Contribuer à la gestion efficace et efficiente de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest.	En continu	Municipalité Ministères gouvernementaux concernés Co-éco Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest	
		1.2	Sensibilisation des citoyens en matière de réduction à la source, de réemploi, de recyclage et de valorisation.	2023-2028	Municipalité Co-éco	
		1.3	Encourager l'utilisation des services des écocentres.	En continu	Municipalité Co-éco	
		1.4	Effectuer la collecte des sapins de Noël, des feuilles mortes et des encombrants sur le territoire de la municipalité.	En janvier / chaque automne et chaque printemps	Municipalité Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest	
		1.5	Réaliser des séances d'information sur les bénéfices des matières putrescibles.	2023-2028	Municipalité Co-éco	
2.	Régulariser les problèmes liés à l'environnement en relation à : la qualité de l'eau, la qualité des sols et la conformité des installations septiques.	2.1	Poursuivre l'application des règles de conformité relatives aux installations septiques et poursuivre l'offre de l'incitatif à la conformité des installations désuètes.	En continu	Municipalité MRC de Kamouraska	
		2.2	Collaborer à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.	En continu	Municipalité Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)	

		2.3	Collaborer à un projet de réhabilitation de bandes riveraines de la rivière Saint-Jean afin de limiter les problèmes d'érosion et d'améliorer la qualité de l'eau et collaborer au projet du parc linéaire en collaboration avec la Municipalité de Saint-Pacôme.	2023-2028	Municipalité Municipalité de Saint-Pacôme MRC de Kamouraska Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)	
		2.4	Être à l'affût des développements relatifs à la gestion des bassins versants.	En continu	Municipalité MRC de Kamouraska Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)	
3.	Maintenir l'entente de fourniture en eau potable et le traitement des eaux usées entre la Municipalité et la Ville de La Pocatière.	3.1	Tenir à jour les données relatives à la quantité d'eau potable du réseau utilisée par les citoyens et les entreprises de la municipalité.	Chaque année	Municipalité	
		3.2	Promouvoir l'économie de l'eau potable.	En continu	Municipalité	

Culture, loisirs et tourisme

- Enjeux :**
- Assurer des services en culture et en loisirs de qualité en fonction des besoins de la collectivité et de la capacité financière de la municipalité;
 - Contribuer à l'intégration des nouvelles notions d'aménagement culturel du territoire et de marketing territorial;
 - Favoriser les conditions propices à l'accueil et la mise en place de projets proposés par les artistes et les organismes.

Axes de développement :

- Offre de loisirs à la population;
- Développer les services municipaux dans le domaine des arts, de la culture, du patrimoine bâti et des loisirs selon les priorités définies par la collectivité et le conseil municipal;
- Soutenir les intervenants culturels du milieu et participer au développement, à la protection et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager.

Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Préserver l'accès pour les résidents de Sainte-Anne-de-la-Pocatière aux infrastructures et aux services de loisirs de la Ville de La Pocatière au même coût que les résidents de la Ville de La Pocatière.	1.1	Maintenir l'entente sur les loisirs avec la Ville de La Pocatière.	À tous les quatre ans	Municipalité	
		1.2	Nommer des représentants du conseil municipal au comité intermunicipal des loisirs tel que le prévoit l'entente.	À tous les quatre ans	Municipalité	
		1.3	Informar la population de l'entente sur les loisirs et des services offerts et des programmations offertes.	En continu	Municipalité	
2.	Collaborer à une diffusion efficace de l'information sur la vie culturelle de notre milieu et des alentours.	2.1	Utiliser les outils de communication régionaux (publications, dépliants, Quoi Faire au Kamouraska, médias) et municipaux (site Internet, communiqué municipal et la page Facebook).	En continu	Municipalité Tourisme Kamouraska	
3.	Collaborer au développement et à la promotion des services de La Mosaïque- Bibliothèque de La Pocatière.	3.1	Collaborer à la gestion et à la mise en place de projets novateurs de La Mosaïque-Bibliothèque de La Pocatière.	En continu	Municipalité Ville de La Pocatière La Mosaïque- Bibliothèque de La Pocatière Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent	

		3.2	Inviter La Mosaique-Bibliothèque de La Pocatière à faire part de leurs activités auprès de la Municipalité.	En continu	La Mosaique-Bibliothèque de La Pocatière Municipalité	
4.	Collaborer au développement de l'offre culturelle municipale et intermunicipale.	4.1	Prévoir des activités culturelles pouvant s'intégrer lors des activités et d'évènements municipaux.	2023-2028	Municipalités MRC de Kamouraska Intervenants culturels Milieu scolaire COSMOSS Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent	
		4.2	Participer à des activités de maillage entre les intervenants culturels et la municipalité pour voir les possibilités d'arrimage.		Municipalités MRC de Kamouraska Intervenants culturels Milieu scolaire COSMOSS Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent	
		4.3	Participer aux initiatives de concertation à propos de modalités pour les activités intermunicipales.	En continu	Municipalités MRC de Kamouraska Intervenants culturels Milieu scolaire COSMOSS Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent	
		4.4	Participer aux efforts de développement de l'offre culturelle jeune public.	En continu	Municipalité MRC de Kamouraska Intervenants culturels Milieu scolaire COSMOSS	

					Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent	
		4.5	Poursuivre l'intégration de l'art, de la culture et de l'histoire dans les lieux publics de la municipalité.	En continu	Municipalité MRC de Kamouraska Intervenants culturels Milieu scolaire COSMOSS Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent	
5.	Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager.	5.1	Collaborer aux actions de mise en valeur du patrimoine bâti (incluant les petits patrimoines) et paysager.	2023-2028	Municipalité MRC de Kamouraska	
		5.2	Éliminer les désagréments visuels et environnementaux par le respect du règlement sur les nuisances.	2023-2028	Municipalité MRC de Kamouraska	
		5.3	Préserver la valeur patrimoniale de la Gare (pour la partie extérieure désignée patrimoniale) située à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et sa vocation socioculturelle et socioéconomique.	2023-2028	Municipalité MRC de Kamouraska VIA Rail Canada	
		5.4	Intégrer dans nos pratiques les valeurs et principes, ainsi que l'engagement contenus dans la Charte des paysages du Bas-Saint-Laurent, à laquelle la municipalité a adhéré en 2015.	2023-2028	Municipalité Organismes et citoyens	
		5.5	Augmenter la longueur des sentiers de marche à la halte routière municipale	2025-2028	Municipalité	

6.	Promouvoir les installations de plein air et de loisir de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.	6.1	Publier des capsules informatives sur les installations du parc du Petit Ruisseau, de la halte routière municipale, du boisé Beaupré (sentiers de vélo, de ski de fond, de raquette et de marche), de la Route verte et du circuit cyclable, les sentiers de motoneiges et de quads.	En continu	Municipalité Ville de La Pocatière Tourisme Kamouraska Corporation PARC Bas-St-Laurent (Route Verte) Club Hiboux du Kamouraska Club Avant-Gardistes 3 & 4 roues Inc.	
7.	Assurer une traverse sécuritaire de la Route 132 au niveau de la halte routière municipale.	7.1	Rafrâchir le marquage de la traverse vélo de la route Jeffrey, près de la Route 132 et de la halte routière.	Annuel	Municipalité Ministère des Transports et de la Mobilité durable	
8.	Développer l'attrait de la halte routière municipale.	8.1	Bonifier les infrastructures municipales de la halte routière par l'ajout d'un abreuvoir extérieur, d'allées et de tables pour les personnes à mobilité réduite et de bancs face aux aires de jeux.	2023-2025	Municipalité	
		8.2	Installer un panneau d'accueil avec les principales informations.	2023-2024	Municipalité Ministère des Transports et de la Mobilité durable	
		8.3	Augmenter la quantité de paillis dans les aires de jeux selon les normes en vigueur.	2023	Municipalité	
9.	Assurer la pérennité du parc du Petit Ruisseau.	9.1	Augmenter la quantité de paillis dans les aires de jeux selon les normes en vigueur.	2023	Municipalité	

		9.2	Créer des aires de détente par l'ajout de bancs fixés au sol devant les aires de jeux.	2024-2025	Municipalité	
		9.4	Réaliser la réfection des allées en poussière de pierre adaptées aux personnes à mobilité réduite.	2024-2025	Municipalité	
		9.5	Réaliser la réfection du terrain de volleyball de plage.	2023	Municipalité	
10.	Développer un parc de quartier incluant des aires de jeux pour les jeunes dans le secteur Ouest de la Municipalité (secteur de la rue Saint-Louis).	10.1	Vérifier la disponibilité de terrain pour cet objectif, puis mandater un comité incluant des élus et des citoyens pour préciser les besoins, planifier les différentes étapes du projet et le réaliser.	2024-2028	Municipalité	

Économie diversifiée

L'agriculture et le bioalimentaire

Enjeu : Création de richesse, d'emplois de qualité et l'occupation dynamique du territoire

Axe de développement :

- Consolider et augmenter la transformation agroalimentaire en profitant des infrastructures existantes et du potentiel de développement de nouvelles infrastructures.

Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Favoriser la croissance des entreprises et des organismes dans le secteur bioalimentaire.	1.1	Collaborer au développement du Centre de Développement Bioalimentaire du Québec et de l'incubateur d'entreprises de transformation agroalimentaire.	En continu	Municipalité Ville de La Pocatière MRC de Kamouraska Centre de Développement Bioalimentaire du Québec (CDBQ)	
		1.2	Développer le parc bioalimentaire.	2023-2028	Municipalité Développement économique La Pocatière (DELP)	
		1.3	Faire connaître le programme de crédit de taxes aux entreprises du secteur privé et aux organismes admissibles dans les portions de territoire déterminées.	En continu	Municipalité	
		1.4	Inciter les entreprises admissibles au crédit de taxes prévu au premier alinéa de l'article 92.1 de la <i>Loi sur les Compétences municipales</i> à s'établir dans la municipalité, entre autres par le programme d'aide financière et de crédit de taxes.	2023-2028	Municipalité	
		1.5	Faire des consommateurs, les alliés des producteurs et des transformateurs, en privilégiant l'achat de produits locaux et du Québec.	2023-2028	Municipalité Syndicat de l'UPA de Kamouraska	

2.	Être à l'affût des potentiels de développement pour le secteur agricole et bioalimentaire.	2.1	Susciter un intérêt auprès des propriétaires à cultiver les parcelles de terrains (jardins, plantations) pour ne pas les laisser aller à la friche.	2023-2028	Municipalité MRC de Kamouraska Organismes concernés Propriétaires privés	
----	--	-----	---	-----------	---	--

Économie diversifiée

Développement résidentiel

Enjeu : Répondre aux besoins d'infrastructures d'accueil pour le développement résidentiel dans une perspective de développement durable.

Axe de développement :

- Développer l'offre de terrain pour la construction résidentielle en fonction des besoins, des possibilités liées au schéma d'aménagement et des priorités régionales de développement.

Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Compléter ce qui est autorisé dans le schéma d'aménagement (zone blanche à compléter).	1.1	Encourager le développement de projets résidentiels pour répondre aux besoins en habitation.	2023-2028	Municipalité Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	
		1.2	Faire la promotion des projets de développement résidentiel.	2023-2028	Municipalité Promoteurs privés Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	
		1.3	Favoriser, si possible, le développement d'hébergement locatif et collectif associé à la révision du schéma d'aménagement.	2023-2028	Municipalité	
		1.4	Disposer d'un règlement sur l'hébergement touristique.	2023-2025	Municipalité MRC de Kamouraska	
2.	Promouvoir la construction domiciliaire sur les îlots déstructurés.	2.1	Rappeler aux propriétaires d'îlots déstructurés la possibilité de vendre une partie de terrain à des fins de construction.	2023-2028	Municipalité	
3.	Sensibiliser les citoyens à l'importance de l'installation de lampadaires projetant vers le sol (et non vers le ciel).	3.1	Publier quelques articles dans le communiqué municipal.	2023-2028	Municipalité	

Économie diversifiée

L'industrie légère, le commerce et les services

- Enjeux :**
- Répondre simultanément aux besoins d'infrastructures d'accueil pour l'industrie légère, les commerces et les services, dans une perspective de développement durable.
 - Conserver et créer des emplois dans la région, dans un contexte de mondialisation des échanges.
 - Contrer l'exode des jeunes.

Axes de développement :

- Contribuer à améliorer les conditions d'affaires du milieu pocatois;
- Contribuer aux efforts de recrutement et la rétention de la main-d'œuvre;
- Mettre en valeur les industries, les commerces et les services de la municipalité.

Objectifs retenus		Moyens d'action		Échéancier	Partenaires	Suivi des actions réalisées
1.	Contribuer au développement économique du milieu.	1.1	Collaborer aux initiatives portées par les organismes de développement économique.	En continu	Municipalité Ville de La Pocatière Développement économique La Pocatière MRC de Kamouraska Entreprises et organismes	
		1.2	Poursuivre l'entente de collaboration avec Développement économique La Pocatière.	2023-2028	Municipalité Ville de La Pocatière Développement économique La Pocatière	
		1.3	Collaborer à la mise en place d'une politique de reconnaissance des entreprises sur le territoire.	2023-2028	Municipalité Développement économique La Pocatière Société d'aide au développement des collectivités MRC de Kamouraska	

2.	Favoriser l'arrivée de nouveaux résidents en collaborant avec d'autres organismes pour aider à combler les besoins de main-d'œuvre.	2.1	Faire connaître les besoins de main-d'œuvre des entreprises locales et régionales, au besoin.	En continu	Municipalité Développement économique La Pocatière MRC de Kamouraska Entreprises et organismes	
		2.2	Collaborer avec les organismes de développement économique dans l'appui aux entreprises existantes et potentielles.	En continu	Projection 16-35 Services d'aide à l'emploi du Kamouraska Place aux jeunes Municipalité Développement économique La Pocatière MRC de Kamouraska Entreprises et organismes	
		2.3	Faire connaître et maintenir à jour la liste des entreprises de la municipalité (disponible sur le site Internet de la Municipalité).	En continu	Municipalité Développement économique La Pocatière Entreprises et organismes	